

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 10 février 2020**

**COATICOOK, le 10 février 2020** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont amorcé le changement de plusieurs compteurs électriques ainsi que la mise en place des infrastructures électriques pour la venue de la Fédération québécoise de camping caravanning;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, le personnel collabore avec l'équipe de la voirie pour le déneigement et il prépare les différents projets de l'été.

#### **Développement économique**

##### Adoption du plan de développement 2020-2024 de la Ville de Coaticook

La démarche qui a mené à l'adoption du Plan de développement a débuté à l'été 2018 alors que le conseil municipal a pris la décision de se doter de cet outil de planification pour orienter les actions et les décisions des prochaines années. Différents travaux et consultations ont été réalisés depuis l'automne 2018. La Ville a par la suite tenu un atelier de vision de développement, avec l'ensemble du conseil municipal et des membres des différents comités reliés à la Ville, soit le Comité consultatif en urbanisme (CCU), le Comité familles et aînés, la Commission municipale de la culture, le Comité jeunesse et Rues principales Coaticook. Cet atelier a fourni la matière première pour la rédaction de la Vision de développement de la Ville de Coaticook. Cette vision a été présentée à la population. À la suite de cette démarche rigoureuse, le Plan de développement 2020-2024 a été adopté par le conseil municipal.

## **Services extérieurs**

### Réquisition pour la fourniture et l'installation d'une génératrice au puits numéro 3

La Ville de Coaticook doit faire l'achat d'une génératrice au puits numéro 3 pour s'assurer qu'il y aura de l'eau même en cas de panne électrique prolongée. Suite à un appel d'offres, la Ville a reçu deux offres. Les élus ont accepté la plus basse soumission conforme soit celle de la compagnie Les installations Électriques R. Théberge inc. au montant de 47 435 \$ plus les taxes applicables;

## **Sécurité publique**

### Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook (3e génération)

En vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent, en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire. Les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre. Les 8 activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie. Le plan de mise en œuvre de la Ville de Coaticook a été intégré dans le projet de schéma de la MRC de Coaticook (3e génération). Le conseil municipal a résolu d'accepter le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook ainsi que le plan de mise en œuvre contenu au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook. De plus, les élus s'engagent à mettre en œuvre les actions proposées au plan de mise en œuvre.

### Demande au Ministère des Transports d'analyser et d'évaluer la possibilité d'ajouter un accès pour virage à droite au coin des rues Main et Saint-Jacques à Coaticook

Le Ministère des Transports du Québec est responsable de l'intersection des rues Main et St-Jacques. La configuration de cette intersection empêche un double accès permettant un virage à droite de la rue Main Est sur la rue St-Jacques Sud pour se diriger sur la route 147 (rue St-Jacques Sud en direction de Dixville). Puisqu'il n'y a pas ce double accès, des problèmes de circulation (bouchon) se produisent, certains utilisateurs empiètent sur les différentes voies et d'autres utilisent le stationnement du restaurant la Place situé sur le coin pour contourner l'intersection. Le comportement des automobilistes présente des risques non négligeables au niveau des piétons et autres utilisateurs de la route. La voie publique disponible n'a pas l'espace suffisant pour aménager un tel double accès. Les élus ont résolu de demander au Ministère des Transports d'analyser et

d'évaluer la possibilité d'ajouter un accès pour virage à droite au coin des rues Main et Saint-Jacques à Coaticook, de chiffrer les coûts d'acquisitions et de réalisations d'un tel projet, de déposer le rapport à la Ville de Coaticook et de fournir à la Ville de Coaticook un échéancier de travaux pour cette analyse.

### **Administration et conseil**

#### Octroi d'une aide financière de 500 \$ pour l'organisation de la Course Unis pour la cause

L'organisme Unis pour la cause a présenté une demande d'aide financière à la Ville de Coaticook. La mission du comité organisateur de la course est de venir en aide à des gens dans le besoin. Pour la 7<sup>e</sup> édition, une personne de Coaticook bénéficiera des profits de l'événement. Les élus ont résolu d'octroyer une aide financière de 500 \$ pour l'organisation de la Course Unis pour la cause qui se tiendra le 7 juin prochain à Waterville.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications  
819 849-2721, poste 256